



# BTSA PRODUCTIONS HORTICOLES

## OBJECTIFS MÉTIER

*Devenir technicien supérieur horticole, responsable de culture ou responsable de secteur (production, expédition, logistique ou qualité).*

Le technicien supérieur horticole réalise les travaux d'un responsable de culture. Il est spécialisé sur tous les processus : production, récolte et commercialisation des produits de la filière pépinière, des fleurs, des fruits et des légumes. Il conçoit et assure le développement d'une exploitation et prend les décisions nécessaires à son bon fonctionnement. Il participe à l'animation et au développement local. Il peut également exercer des fonctions d'agent de développement ou de conseiller auprès des Chambres d'Agriculture ou d'institut technique. Le secteur de la distribution lui est aussi ouvert pour vendre des plantes, des fleurs, des produits phytosanitaires.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans et satisfaire au positionnement
- Répondre à l'un des critères suivants :
  - Présenter un diplôme de niveau IV ou à défaut, le relevé de notes acquises au bac
  - Avoir deux ans d'expérience professionnelle
- Autre situation, nous consulter.

### POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- Conseil Régional d'Aquitaine et des fonds européens :
  - Programme Régional de Formation (PRF)
- Fonds d'Assurance Formation :
  - Contrat de Professionnalisation
  - Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CIF CDI)
  - Plan de formation entreprise...

### RÉMUNÉRATION

Selon situation du stagiaire.

## PUBLICS ET STATUTS

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Salariés
- Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise.

## DIPLÔME

BTSA Productions Horticoles (Niveau III). Obtention par contrôle continu et épreuves terminales. En cas de non obtention du diplôme, les modules validés restent acquis pendant 5 ans. Ce diplôme donne aussi la capacité professionnelle requise pour obtenir les aides financières liées à la création ou la reprise d'exploitation agricole. Une personne titulaire d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III (BTS) pourra être dispensée des modules d'enseignement général.

## FORMATION

*Objectif : Maîtriser les techniques professionnelles, décider, analyser le fonctionnement de l'entreprise, gérer et encadrer du personnel et contribuer au développement de l'entreprise.*

Maîtriser parfaitement les connaissances théoriques et pratiques en horticulture. Connaître l'univers des végétaux et des produits horticoles. Conduire des cultures (choix des cultures, prise en compte de l'état du sol, analyse du bilan économique d'une culture...). Être rigoureux et organisé. Respecter la sécurité et l'hygiène. Appliquer des démarches éco responsable. Être force de proposition et prendre des décisions.

### ORGANISATION

- Formation à temps plein avec possibilité d'individualisation
- Formation répartie sur 1 an
- Formation en centre et en entreprise. Selon les cas, possibilité de formation ouverte.

### MODULES DE FORMATION

- Mathématiques, statistiques, informatique
- Techniques d'expression et de communication, d'animation et de documentation, langue vivante
- Économie et politique des productions horticoles
- Agro-équipement, sciences et techniques horticoles, conduite de productions, biologie, écologie, agronomie
- Stage en entreprise
- Module Agriculture Biologique.

## LIEUX DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.  
Possibilité sur autres sites du CFPPA de la Gironde.

## POUR EN SAVOIR PLUS

05.56.35.61.10 ou [cfppa.blanquefort@educagri.fr](mailto:cfppa.blanquefort@educagri.fr)

## ANNOTATIONS

.....

.....

.....

# >>> LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

**Vous êtes :**

- demandeur d'emploi
- salarié
- chef d'entreprise

**... et vous avez un projet professionnel ?**



**Vos objectifs :**

- Orientation
- Remise à niveau
- Découverte des métiers
- Perfectionnement
- Spécialisation
- Professionnalisation
- Reconversion
- Qualification
- Obtention d'un diplôme

En fonction de votre statut et de vos objectifs professionnels, le CFPPA vous apporte des solutions de formation :

- >>> Chefs d'entreprise ou salariés : nous réalisons avec vous une étude personnalisée de votre projet personnel de formation ou d'entreprise.
- >>> Demandeurs d'emploi : contactez votre conseiller emploi formation (Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi ou autre) pour déterminer votre projet et identifier la formation la plus adaptée.

## >>> DANS LES DOMAINES AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES

- >>> Vigne et vin
- >>> Tonnellerie
- >>> Conduite et entretien d'engins agricoles
- >>> Machinisme
- >>> Productions Horticoles
- >>> Travaux et Aménagements Paysagers
- >>> Soigneur d'équidés
- >>> Polyculture-élevage
- >>> Conchyliculture
- >>> Assistante Vétérinaire
- >>> Gestion d'exploitation agricole
- >>> Informatique
- >>> Œnotourisme
- >>> Agriculture conventionnelle - raisonnée - biologique
- >>> Industrie agro-alimentaire
- >>> Commercialisation des vins

**Choisissez où, quand et comment !!**

- >>> En alternance centre et entreprise
- >>> En cours ou en atelier
- >>> Mise en application sur des chantiers de formation
- >>> En formation ouverte

## ...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



|                   |                |
|-------------------|----------------|
| BOMMES            | 05 57 98 02 70 |
| BLANQUEFORT       | 05 56 35 61 10 |
| GUJAN-MESTRAS     | 05 56 66 51 78 |
| LIBOURNE-MONTAGNE | 05 57 40 03 09 |
| PUGNAC-REIGNAC    | 05 57 68 87 97 |
| LA RÉOLE          | 05 56 61 02 95 |

[cfppa.blanquefort@educagri.fr](mailto:cfppa.blanquefort@educagri.fr) - [www.formagri33.com](http://www.formagri33.com)



Enseignement agricole  
Formations grandeur nature

